

ÉDITO



PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT,
Maire de Bourg-en-Bresse
 Vice-Président du Conseil régional Rhône-Alpes

La solidarité pour tous

Dans le contexte social que connaît notre ville comme l'ensemble du pays, la solidarité avec les plus fragiles est une des priorités de l'action de la Ville. Le budget 2011 permet d'accroître les actions en ce domaine : davantage de soutiens individuels aux familles, prêts sans intérêts pour l'achat de matériels, accompagnement dans l'accès au logement, démarches pour assurer l'accès de chaque famille à ses droits, notamment à la santé... Autant de services essentiels rendus à tous les Burgiens qui en ont besoin, par le Centre Communal d'Action Sociale.

Chacun sait que, même à l'intérieur d'une ville moyenne comme la nôtre, les inégalités demeurent entre les quartiers : c'est le fondement de la politique de la ville dans les quartiers prioritaires. Les habitants sont, plus qu'ailleurs, exposés à la précarité et aux difficultés de la vie.

Nos priorités sont claires : emploi, logement, éducation, prévention, sécurité et tranquillité publique.

Ainsi, à la Croix-Blanche et à la Reyssouze, en lien avec la Caisse d'allocations familiales et les centres sociaux, des animateurs jeunesse ont été recrutés et les actions de prévention de la délinquance, avec la Sauvegarde de l'enfance se sont intensifiées depuis deux ans. L'accès à la culture, le soutien éducatif, les Points info emploi animés par Bourg-en-Bresse Agglomération, les actions d'insertion par l'emploi sont confortés. Cette année, 54 projets concrets, portés par les associations et acteurs de terrain, ont été retenus.

Si notre engagement ne se dément pas, je constate avec regret que le soutien de l'Etat à ces actions de vie quotidienne et de solidarité dans les quartiers populaires a baissé de 41% en deux ans ; cette baisse, qui s'ajoute à la suppression de l'aide aux élèves en difficulté dans les écoles, décidée à la rentrée scolaire, fragilise ces actions pourtant essentielles pour la cohésion sociale.

Je veux remercier les agents des services publics, mais aussi tous les bénévoles qui font vivre la convivialité et la solidarité, concrètement, dans tous les quartiers de notre ville. C'est un volet essentiel de notre projet.

→ REUNIONS PUBLIQUES

• **Jeudi 17 mars, 18 h :**

présentation des aménagements des places Dumas et Jean-Michel Bertrand, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain, salle d'animation de la Médiathèque Aimé Césaire

• **Mercredi 6 avril, 18 h :**

"Bourg 2020", lancement du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, salle du Vox

→ 5^E QUINZAINE CITOYENNE

• **Mercredi 13 avril, 18 h 30 :**

Bouvent Charmettes, salle de commission Ainterexpo

• **Jeudi 14 avril, 18 h 30 :**

Reyssouze (lieu précisé ultérieurement)

• **Vendredi 15 avril, 18 h 30 :**

Pont des Chèvres (lieu précisé ultérieurement)

• **Mercredi 20 avril, 18 h 30 :**

Alagnier : salle de quartier de l'Alagnier

Un manager au service du commerce

Annoncé en septembre avec le plan "Commerce en ville", le manager du commerce en ville vient d'être recruté. Travaillant conjointement pour la Ville et la Chambre de commerce et d'industrie, il assure la coordination de l'animation des rues commerçantes avec les associations de commerçants, il suit et, si possible, anticipe les mutations des commerces pour conserver la diversité commerciale. Il sera aussi force de propositions pour rendre plus attractif notre cœur de ville. Bienvenue à lui !